L'AGRICULTURE

PLATRAGE DES TERRES

L'efficacité du plâtre en agriculture est connue depuis longtemps. Si, au commencement du dix-neuvième siècle, on a employé le plâtre dans presque toutes les cultures, il faut reconnaître qu'actuellement le phénomène inverse se produit. On sait cependant que cette substance a produit de très bons effets sur les plantes légumineuses, mais on s'en sert très rarement. C'est un tort.

Toutes les expériences répétées, il y a une centaine d'années, aussi bien en France qu'en Allemagne, en Angletrre et en Amérique, prouvent que si le plâtre n'a pas d'effet dans la culture des céréales, il a une action très puissante sur les légumineuses, surtout sur le trèfle et le sainfoin.

Beaucoup de personnes seraient tentées de croire que le plâtre agit sur les rendements parce qu'il apporte à la terre à la fois de l'acide sulfurique et de la chaux ; cela n'est pas absolument vrai. Les plantes, cependant, sont sensibles à l'apport de la chaux provenant du plâtre dans les terres pauvres en calcaire ; mais comment expliquer alors l'action prépondérante du plâtre dans les sols calcaires ?

Si cette action du plâtre était due à l'acide sulfurique, les plantes plâtrées devraient contenir une plus grande quantité de cet acide que celles qui ne l'ont pas été. Hélas ! les travaux de Boussingault sont là pour détruire toutes ces suppositions ; des plants de trèfle plâtré ne contiennent pas plus d'acide sulfurique, mais renferment davantage de potasse, comme l'indiquent les chiffres suivants :

	Plants non plâtrés	Plants plâtrés
Chlore	3.3	3.9
Acide phosphorique	7.1	8.2
Acide sulfurique	3.1	3.2
Chaux	33.2	36.7
Potasse	29.4	34.7
Soude	2.9	9.3
Silice	13.1	3.7
Oxyde de fer manganèse	0.6	»

Tout cela s'explique par ce fait : le plâtre n'agit pas, ou presque pas, par lui-même, mais dans le sol il a pour effet de solubiliser une partie de la potasse de la terre. L'apport du plâtre équivaut donc, dans beaucoup de circonstances, à l'apport d'engrais potassiques.

Comment se fait-il que le plâtre agit surtout sur les plantes légumineuses ? Pour répondre à cette question, il faut remarquer que les légumineuses sont les plantes qui s'enfoncent le plus profondément dans le sol : il n'est pas rare qu'un sainfoin s'enterre jusqu'à 2 mètres de profondeur, une luzerne jusqu'à 3 et 4 mètres. Or la potasse qui se trouve près de la surface du sol est peu solubilisée, c'est-à-dire rendue assimilable par l'acide carbonique provenant de l'humus ; dans le sous-sol, cette potasse est retenue par la terre et ne passe pas dans les plantes. Comme le plâtre a pour but de mettre la potasse en mouvement dans le sol, il s'ensuit que les légumineuses, très avides de potasse, sont surtout influencées par le plâtre.

On comprendra très bien, d'après cela, que le plâtre ne peut avoir aucune action sur les céréales, c'est-à-dire sur les plantes à racines peu profondes, parce que ces dernières trouvent toujours ou presque toujours la potasse soluble à leur disposition.

Le plâtre n'est donc pas un engrais, puisqu'il ne sert pas directement à la plante ; c'est plutôt un amendement puisqu'il met en mouvement les substances fertilisantes que la terre contient.

Il existe dans le commerce le plâtre cru ou gypse et le plâtre cuit. Le premier contient plus d'eau et, par conséquent, moins de sulfate de chaux que le second, comme d'ailleurs l'indique l'analyse chimique.

	Plâtre cru	Plâtre cuit
Eau	21 %	8 %
Sulfate de chaux	79 %	92 %

Au point de vue agricole, le plâtre cru a les mêmes effets que le plâtre cuit, à la condition d'en employer une quantité un peu plus grande à l'hectare, puisqu'il renferme 13 % de sulfate de chaux de moins que l'autre.

Dans la culture des plantes légumineuses, il faut semer le plâtre pulvérisé à la dose de 400 kilos à l'hectare. L'emploi doit avoir lieu en février ou mars. Quelquefois, surtout dans les années humides, on trouve un grand avantage à semer le plâtre en deux ou trois fois, savoir : une première fois en mars, une seconde fois après la seconde coupe. Cette manière d'opérer est surtout à recommander dans les terres très argileuses.

Parmi les nombreuses expériences tendant à prouver l'efficacité du plâtre, nous citerons celles de Lawes et Gilbert, en Angleterre.

	Rendements à l'hectare
Sol non plâtré	8.800 kg
Sol plâtré	11.870 kg

Dans l'Aisne, voici les rendements que nous avons obtenus en 1901 dans la culture du trèfle rouge :

	Rendements à l'hectare
Terre plâtrée	7.900 kg
Terre non plâtré	6.100 kg

Le plâtre devrait aussi être employé avec avantage dans la culture de certains arbres fruitiers à racines profondes. Lorsque, dans une exploitation, on sé sert de fortes doses de fumier, on a toujours un grand intérêt à semer tous les trois ou quatre ans, 1,500 à 2,000 kilogrammes de plâtre à l'hectare. Cette substance a pour effet de solubiliser et de mobiliser les éléments fertilisants en mettant une partie de ceux-ci à la disposition des racines profondes.

Plâtrer des vergers dans lesquels on cultives des poiriers, des cerisiers, des pêchers, des abricotiers, des pruniers, c'est assurer une meilleure utilisation du fumier.

Le plâtrage des vignes pourrait avoir les plus heureux résultats au point de vue de l'abondance et de la qualité des raisins. M. Oberlin, en Alsace, et M. Battanchon, en Saône-et-Loire ont fait à ce sujet des expériences bien intéressantes, à la suite desquelles ils recommandent pour la vigne, 2,000 à 4,000 kilogrammes de plâtre par hectare.

Emploi des fusées contre la grêle

Le 1er août 1904, un formidable orage qui s'était condensé sur les hauts sommets des Alpes bernoises, à des altitudes dépassant 3,000 mètres, se précipitait dans l'étroite vallée au fond de laquelle coule le Rhône.

Avec une rapidité foudroyante, cet orage traversait l'extrémité nord-est du lac Léman, descendait le long de la côte nord de ce lac jusqu'à Morges, pénétrait en cet endroit dans les riches plaines du canton de Vaud, franchissait le col de la Sarraz et dépassait Yverdon pour aller enfin se perdre dans le lac de Neufchâtel.

D'après la « Feuille d'avis de Lausanne », en date du 4 août 1904, à laquelle nous avons emprunté cette observation, toutes les communes situées sur le trajet de cet orage furent dévastées par la grêle, sauf cependant les deux petites localités de Lonay et d'Echichens, qui se trouvent complètement enclavées dans les territoires sinistrés, et qui, seules, tirèrent pour se défendre de nombreuses fusées grélifuges.

L'Académie pourra vérifier le fait, en suivant la marche de l'orage du 1er août 1904, sur la carte spéciale que nous avons fait dresser, et peut-être voudra-t-elle bien trouver dans la préservation des vergers de Lonay et d'Echichens, une preuve certaine de l'efficacité du moyen de défense que nous avons inventé.

Mais, en dehors de cette preuve que l'on nous a si souvent demandée et qui nous semble indéniable, le graphique de l'orage du 1er août nous paraît éclaircir un point de la météorologie resté jusqu'à présent fort obscur. Ne nous montre-t-il pas, en effet, les nuages orageux comme endigués au point de ne pouvoir franchir certains obstacles naturels qu'ils rencontrent sur leur route et ne nous renseigne-t-il pas sur la hauteur à laquelle ces nuages sont constamment restés au-dessus des champs qu'ils ont ravagés ?

Dans le but de permettre à l'Académie de se rendre compte de l'exactitude des faits que nous avançons, nous avons indiqué sur la carte du carton de Vaud, au moyen de teintes de plus en plus foncées, les différences d'altitude relevées officiellement entre les terrains bas traversés par l'orage et les montagnes qui les bordent de chaque côté.

On peut l'y suivre pas à pas et constater qu'il paraît avoir épargné tous les territoires situés à une altitude supérieure à 700 mètres.

Tout dans la marche de cet orage, peut donc servir d'enseignement, mais nous y trouvons surtout cette indication précieuse qu'il a dû constamment planer à une très faible distance du sol.

Pouvait-il en être autrement ? Nous ne le pensons pas, car pour nous les orages, quelque élevés que soient leurs points de formation, dans les couches supérieures de l'atmosphère ou sur les cimes glacées des montagnes, tendent à se rapprocher d'autant plus vite du sol qu'ils sont plus chargés d'eau ou de grêle. C'est cette faible altitude des nuages orageux qui explique les succès constants que nous avons obtenus avec nos fusées et nos pétards paragrêles, que l'on peut faire tirer par le premier venu entre 400 et 450 mètres ; c'est aussi pour cette cause que, depuis le congrès de Lyon, nous soutenons que le point stratégique de la défense d'une plaine s'en trouve parfois très éloigné, qu'il faut, avant tout, étudier la marche habituelle des orages, en dresser des cartes et disposer sur leur passage des postes de tir, dans le but d'éteindre leurs décharges électriques et aussi d'empêcher la pluie bienfaisante de se changer en grêle dévastatrice.

La question de la lutte contre les orages est donc avant tout d'ordre scientifique et c'est à nos savants directeurs des observatoires officiels à nous indiquer les moyens de la pratiquer avec succès.

Dr E. VIDAL.
Correspondant de l'Institut.

Mauvaises herbes. - Responsabilité à l'égard du voisin

Le propriétaire d'un fonds mal entretenu qui néglige d'arracher les mauvaises herbes et d'échardonner, est, vis-à-vis du voisin, passible de dommages-intérêts lorsque, par suite de cette négligence, le voisin est envahi par les plantes nuisibles dont tout cultivateur a le droit d'assurer la destruction.

L'action en réparation est fondée sur le principe posé par l'article 1383 du Code civil qui rend l'homme responsable du dommage qu'il cause, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou son imprudence.

La partie lésée doit porter sa demande en indemnité devant le juge de paix qui, avant de statuer définitivement, s'assure d'une manière positive, par tous les moyens d'information dont il dispose, par enquêtes, expertises, visites sur les lieux, que les dégâts proviennent effectivement de la faute ou de la négligence de celui qui n'a pas détruit en temps opportun les mauvaises herbes de son champ. Le juge de paix, en pareille matière, est compétent, sans appel si la demande n'excède pas 100 francs, et à charge d'appel, à quelque valeur que cette demande puisse s'élever.

Lorsque le voisin qui intente l'action en dommages-intérêts se trouve en présence d'un fermier, il doit engager sa procédure, non contre le fermier, qui n'a pas qualité pour lui répondre, mais bien contre le propriétaire du fonds, sauf à actionner, à son tour, le dit fermier en garantie, si c'est lui qui est en réalité responsable du préjudice dont se plaint le voisin.

Tout autre manière de procéder serait irrégulière, aucun lien de droit n'existant entre le propriétaire d'un fonds et le fermier ou locataire voisin, alors, du moins, que le fait générateur de la responsabilité n'a pas le caractère exclusivement personnel et se rattache directement aux conventions qui ont mis le preneur en possession du fonds contigu à celui du réclamant.

C'est maintenant une vieille histoire

Un autre résultat obtenu à Lille par l'emploi des PILULES FOSTER

Le récit des cures effectués par les Pilules Foster se répand rapidement dans tout le pays et cause une plus grande sensation que n'importe quel autre remède des temps modernes. Il en est de même à Lille que partout ailleurs. La confiance publique s'accroît quand on voit disparaître l'un après l'autre les cas de maladie des reins et l'on commence à en parler. Voici encore un autre cas qui nous est communiqué.

M. Comyn, grand marchand tailleur bien connu à Lille, demeurant rue Boucher-de-Perthes, 95, nous dit : « Depuis plus de trois ans je souffrais des reins ; les douleurs étaient continuelles. J'étais toujours fatigué et brisé au moindre mouvement, et le matin je me levais plus fatigué encore que le soir. Mes urines étaient par moments toutes troubles et brûlantes. J'avais déjà essayé bien des remèdes sans résultat apparent quand je me décidai à prendre les Pilules Foster pour les Reins que l'on vend chez M. Leclercq, 16, Grande-Place, à Lille. Dès le troisième jour je sentis déjà un grand soulagement, et au bout d'une semaine de traitement, je ne ressentis plus aucune douleur. Je certifie l'exactitude de ce qui précède et vous autorise à publier les faits »

Le témoignage ci-dessus, si simple et si sincère, prouve l'efficacité des Pilules Foster. Elles sont un remède infaillible pour toutes les maladies des reins et de la vessie, ainsi que pour leurs premiers symptômes tels que les douleurs, la raideur et la faiblesse du dos, la rétention, l'incontinence d'urine, les graviers urinaires, le mal de dos causé par un refroidissement, la congestion des reins et de la vessie, l'inflammation, etc.... et toutes les maladies résultantes telles que le diabète, l'hydropisie, l'albuminurie, les impuretés du sang, etc. Donc, évitez la maladie en traitant les symptômes dès qu'ils se manifestent.

Exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins dont l'efficacité est universellement connue ; elles sont uniques dans leur genre ; surtout ne vous laissez pas substituer une imitation avec un nom plus ou moins approchant. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. pour 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. R. L. 18. 1619-5.

Considérations justes

Il n'y a pas de véritable médication spécifique contre le dérangement de l'estomac et des voies digestives et la plupart des spécialités recommandées dans ces cas sont composées de calmants qui apaisent les douleurs, mais ne modifient pas l'état de l'organe souffrant.

Les remèdes qui donnent souvent de bons résultats en l'occurence sont les plus simples et, parmi eux, ceux qui possèdent des propriétés stimulantes et laxatives ; en effet, ils excitent l'action rationnelle de l'estomac et favorisent l'expulsion rapide hors de l'intestin des déchets irritants qui s'y accumulent.

Cette seconde propriété suffirait fréquemment à justifier leur utilité, car il ne faut pas oublier que la rétention des résidus digestifs dans l'intestin est la source d'une foule de troubles et de maladies de cet organe. Nous pourrions ajouter que la généralisation de la méthode évacuante en des dernières années et le succès des **Dragées de Santé Dubus** qui la résume d'une façon si bien comprise, explique surabondamment la justesse de ces considérations.

Ces « **Dragées de Santé** » permettent aux malades de se soigner sans cesser leurs occupations et ne coûtent que 1 fr. 50 la boîte de 100, dans toutes les pharmacies, 1 fr. 60 franco par la poste.

Dépôt général : Ancienne pharmacie Delezenne, 7, rue des Arts, Lille.

Se méfier surtout des imitations qui sont lancées tous les jours par une concurrence déloyale et exiger toujours sur la bande de garantie, le nom **J. Dubus.** 1396-5.

INFORMATIONS
Commerciales et Financières

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHE DE PARIS

Cours de clôture du 26 décembre 1905

AVOINES. — Soutenues. — Courant 20 45. — Proch. 19 20. — J.-F. 19 25. — 4 prem. 19 25. — 4 mars 19 25.

SEIGLES. — Calmes. — Courant 16 ». — Proch. 16 25. — J.-F. 16 50. — 4 prem. 16 50. — 4 mars 16 75.

BLES. — Soutenus. — Courant 23 45. — Proch. 23 50. — J.-F. 23 60. — 4 prem. 23 75. — 4 mars 24 23.

FARINES. — Soutenues. — Courant 31 45. — Proch. 31 25. — J.-F. 31 25. — 4 prem. 31 50. — 4 mars 32 ».

LIN. — Faible. — Courant 42 50. — Proch. 42 50. — 4 prem. 43 25. — 4 mai 45 50.

SUCRES. — Lourds. — Courant 23 87. — Proch. 24 ». — 4 prem. 24 37. — 4 mars 24 87. — 4 mai 25 37.

COLZA. — Calme. — Cour. 56 50. — Proch. 56 25. — 4 prem. 56 50. — 4 mai 56 ».

ALCOLS. — Faibles. — Cour. 36 75. — Proch. 36 75. — 4 prem. 36 75. — 4 mai 37 75.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 26 décembre 1905.

Les bonnes dispositions de samedi s'accentuent, la tendance du Marché est des plus fermes, les cours marquent en général une nouvelle avance.

Les nouvelles de Russie quoique contradictoires, paraissent moins mauvaises, les meneurs du mouvement insurrectionnel semblent déroutés par l'échec de la grève générale.

La Rente française est ferme à 99 fr. Les Fonds Etrangers s'inscrivent tous en sérieuse reprise. L'Extérieure à 91 fr. 90. Le Turc est en progrès à 90 fr. 92. Le Portugais 3 % s'inscrit en hausse à 69 fr. 20. L'Italien est par contre moins bien à 105 fr. 57. Vive reprise des Fonds Russes. Le Consolidé 4 % 1901 à 79 fr. 50. Le 3 % 1891 est ferme à 66 fr. 10. Les Sociétés de crédit, sous l'influence de quelques rachats et achats redressent leurs cours : Lyonnais 1064. Banque de Paris 1402. Le Suez est plus ferme à 4295.

Les Valeurs de Chemins de fer sont plus animées : Nord 1827. Orléans 1435.

Un peu d'amélioration aux Valeurs de Traction : Omnibus 690. Métropolitain 535. Thomson 723. Vive reprise de la Sosnowice à 1130, la Brinsk s'améliore aussi à 390, mais dans une moindre proportion. Le Rio progresse à 1670. La Cape-Copper à 147.50.

La Tharsis fait 149. Les Mines d'Or suivant la tendance générale : Goldfields 144.50. De Beers 437 fr. 50. East-Rand 159. Ferreira 483.50. Rand-Mines 186.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 26 décembre 1905.

Les transactions du Marché du Comptant ne sont pas beaucoup plus importantes que celles de la semaine qui vient de s'écouler, il est vrai que c'est une semaine de fêtes. Néanmoins la fermeté prédomine à presque tous les compartiments. La Banque Nationale est en recul à 4550, entraînant avec elle les autres Etablissements de crédit. Aux Chemins de fer, notons la reprise du Chemin du Congo à 4200 fr. Les Tramways ne varient guère : Dividende Bruxellois 712 1/2. Union des Tramways 92 fr. 50. La tendance est satisfaisante aux Compartiments des fers. Ougrée cote 1460. Cockerill est à 1905 fr., les firmes Russes sont mieux traitées : Nicolaieff à 235. Providence Russe en reprise à 145. Les Charbonnages sont assez soutenus. Citons Bernissart à 650.

Charbonnages Belges 728. Concorde 2067 fr.

Fontaine l'Evêque est meilleur à 1635. Grande Machine cote 3352. Mariemont 1965 et Patience est mieux à 1300 fr. Aux Zincs, l'Asturienne progresse à 6700 fr., l'Austro-Belge à 425. Les Zincs de Silésie sont inchangés à 1580.

Peu d'affaires aux divers. Aux Etrangères on constate un peu de mieux en Valeurs Russes. Locomotives et Mécaniques à 520. Kolomna remonte à 950. Cependant la Dniéprovienne rétrograde encore à 1677 et la Russo-Belge à 1130.

BOURSE DE LILLE

Lille, 26 décembre 1905.

Le Marché des Valeurs charbonnières s'est complètement ressaisi, les titres qui n'avaient pu être traités ces derniers jours s'inscrivent en hausse, mais se placent très facilement. Par contre les Valeurs qui avaient fléchi sont recherchées et s'inscrivent en plus-value. La tendance reste bien meilleure, les nouvelles relatives au Maroc qui nous arrivent de Paris sont d'ailleurs beaucoup plus rassurantes.

Aniche trop déprécié remonte à 1770, en bonne orientation. Anzin s'avance à 6325.

Azincourt se maintient à 700 fr. Bully fléchit à 5250, mais les achats à ce prix sont nombreux et de bon augure. Le cinquantième s'inscrit en reprise à 106 fr. Bruay est relativement plus ferme à 818. Le 1/5 Carvin est mieux à 240. Courrières qui ne pouvait se traiter depuis quelques temps est très intéressant à 3450. Crespin s'avance à 96 fr. Douchy progresse à 1130.

Dourges à 338 a les honneurs de la journée.

Escarpelle est très résistant à 1235, Ferfay recule à 1405. Ferques a de bons échanges à 314. Flines est très soutenu à 95. Lens est introuvable après Bourse à 848. Le dixième regagne 1 franc à 85 fr. Liévin s'inscrit en reprise à 800 fr. La petite coupure est activement traitée à 162. Ligny est beaucoup mieux à 595.

Maries 70 % ne varie pas à 2840. Le 1/5 Meurchin se maintient à 22.705. Du mieux en Ostricourt à 2205. Thivencelles est négligé à 745. Le 20e Vicoigne est bien traité à 1265.

Demain-Anzin est en nouvelle baisse à 1950.

Dans un But Humanitaire

Que les Personnes qui liront ceci, fassent connaître à tous ceux qui souffrent

D'Eczémas, Boutons, Irritation de la Peau

Ulcérés, Ulcères de Varices Vices du Sang, etc.

La *Médication Delezenne* : **Baume Sainte-Geneviève** et **Dépuratif Delezenne** dont les **guérisons dans ces différentes affections** se comptent chaque année par milliers.

Antiseptique puissant, le **Baume Sainte-Geneviève** n'est pas caustique. Il favorise la destruction et l'élimination des déchets et productions morbides des tissus cellulaires en souffrance. Son emploi peut être fait sans crainte, il ne renferme aucune substance nuisible à la santé.

Le **Dépuratif Delezenne**, sous ses deux formes (infantile et pour adultes), s'emploie dans les affections qui ont pour cause une altération du sang. Cette médication a fait l'étonnement du monde médical par la rapidité et la sûreté de son action, même dans des cas considérés comme incurables.

Nous tenons à la disposition des personnes qui en feront la demande, les attestations des malades guéris d'eczémas et de plaies de toute nature, datant quelquefois de 15, 20, 30 ans et plus.

C'est d'ailleurs cette efficacité qui lui a valu les plus Hautes Récompenses aux Expositions dans différents pays.

Le traitement peut être suivi sans cesser ses occupations.

Prix dans toutes les Pharmacies :
Le Flacon, 4 fr. ; Le Pot, 1 fr. 50
Le Flacon franco gare, 4.80 ; le Pot, 1.70.

Dépôt Général
Ancienne Pharmacie DELEZENNE
7, Rue des Arts, 7 — LILLE (Nord).

Dépositaires : *Béthune*, pharmacie Ansel ; *Auchel*, pharmacie Degruiffers ; *Bruay*, pharmacie Dupiez ; *Bully-Grenay*, pharmacie Bailliez ; *Carvin*, pharmacie Flouquet ; *Houdain*, pharmacie Dubois ; *La Bassée*, pharmacie Caillez ; *Lens*, pharmacie Bauduin ; *Liévin*, pharmacie De Bouny ; *Merville*, pharmacie Gras ; *Aire*, pharmacie Catrice ; *Saint-Venant*, pharmacie Belva.

1396-5.

GOUTTE NÉVRALGIES RHUMATISMES
sont guéris par
L'INDOL

1396-5

Demander un BEYROUTH QUINQUINA au citron et eau de seltz 977-5

Le Gérant : *A.-L. Callemé*

Lille, 44, Rue de Béthune

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au

RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Demander un numéro spécimen gratuit.

Abonnement : 2 francs par an. 996-5

BOURSES
Paris, Bruxelles, Lille
du 26 Décembre 1905

BOURSE DE PARIS
Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	98 85	99 ..
3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..
Italien	.. ..	105 57
Russe consolidé 4 0/0	.. ..	79 50
Russe 3 0/0	66 ..	66 10
Argentin 1896	.. ..	.. ..
Japonais 1905	.. ..	.. ..
Serbe 5 0/0 nouveau	.. ..	473 ..
Serbe 4 0/0	.. ..	81 80
Brésil 5 0/0	.. ..	98 97
Brésil 4 0/0	.. ..	86 65
Ext. Espagne 4 0/0	91 55	91 90
Portugais 3 0/0	69 20	69 20
Turc unifié	90 55	90 02

Etablissements de Crédit

Banque de France	.. ..	3895 ..
Banq. Paris et Pays-Bas	1405 ..	1402 ..
Comptoir nat. d'Escompte	.. ..	.. ..
Crédit Foncier	.. ..	565 ..
Crédit Lyonnais	1060 ..	1064 ..
Société Générale	.. ..	625 ..
Dang. fr. Comm. et Ind.	.. ..	.. ..
Société franç. Mines d'Or	.. ..	.. ..
Robinson Banck	.. ..	.. ..
Banque Ottomane	598 ..	598 ..
Banque Imp. d'Autriche	.. ..	.. ..

Chemins de fer. — Transports
Actions

Est	.. ..	.. ..
P.-L.-M.	.. ..	1775 ..
Midi	.. ..	.. ..
Nord	.. ..	1827 ..
Orléans	.. ..	1435 ..
Ouest	.. ..	.. ..
Métropolitain	526 ..	535 ..
Omnibus	.. ..	690 ..
Wagons-Lits	.. ..	349 ..
Tractions	.. ..	.. ..
Thomson-Houston	705 ..	725 ..
Est-Parisien	.. ..	.. ..
Industrie Electrique	.. ..	.. ..
Tramways	.. ..	.. ..
Méridionaux Italiens	.. ..	.. ..
Nord-Espagne	158 ..	161 ..
Saragosse	125 ..	126 ..
Andalous	104 ..	106 ..

Valeurs Industrielles

Suez	.. ..	4295 ..
Dynamite Centrale	.. ..	529 ..
Gaz Parisien	.. ..	1407 ..
Mélinit	.. ..	519 ..
Sels genmes	.. ..	417 ..
Sosnowice	1060 ..	1130 ..
Tabacs Ottomans	.. ..	380 ..
Kerch	.. ..	31 75
Briansk	390 ..	390 ..
Maléfiano	.. ..	.. ..
Ubaldi	145 ..	149 ..
Rio-Tinto	1662 ..	1670 ..
Laurium brut	.. ..	.. ..

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	.. ..	45 50
Cap Coopers	145 ..	147 50
Goldfields	145 ..	144 50
De Beers	436 50	437 50
East Rand	156 50	159 ..
Ferreira	480 ..	483 50
Geldenhuis Estate	.. ..	109 50
Goerz	.. ..	92 75
Hanchacs	138 50	140 ..
Mozambique	75 25	75 25
Rand Mines	187 ..	186 ..
Randfontein	.. ..	.. ..
Robinson Gold	213 50	217 50

Emprunts de Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	557 50	557 ..
— 1869 3 0/0	456 ..	460 25
— 1871 3 0/0	414 50	415 ..
— 1875 4 0/0	567 50	567 ..
— 1892 2 1/2	386 ..	386 75
— 1898 2 0/0	428 ..	426 ..
— 1899 2 0/0	439 ..	439 ..
—Métro 1904 2 1/2	428 ..	.. ..
Marseille	406 50	408 ..
Amiens	.. ..	.. ..
Bordeaux	.. ..	517 ..
Lyon	101 75	102 25
Lille 3 0/0	.. ..	2747 50
Crédit Foncier, bons 1887	42 50	43 50
— — 1888	62 50	62 ..
Communales 1879	489 ..	490 ..
— 1880	502 ..	502 ..
— 1891	400 ..	400 ..
— 1892	482 ..	481 50
— 1899	481 75	489 ..
Foncières 1879	507 ..	506 ..
— 1883	457 ..	456 50
— 1885	456 ..	455 75
— 1895	494 ..	492 ..
Rhône-Guelma	705 ..	700 ..
Tempérament 3 0/0	.. ..	.. ..
Economiques 3 0/0	442 ..	438 ..
Est Algérien	730 ..	710 ..
Ouest Algérien	643 ..	645 ..
Est 3 0/0 ancien	458 25	460 ..
— 3 0/0 nouveau	462 ..	462 ..
— 2 1/2 —	423 50	423 50
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	459 50	462 ..
— 3 0/0 nouveau	462 ..	462 ..
— 2 1/2 —	417 ..	418 ..
Ch. de fer Nord 3 0/0 ancien	474 50	475 25
— 3 0/0 nouveau	471 ..	476 ..
— 2 1/2 —	427 ..	427 ..
Orléans 3 0/0 ancien	470 ..	469 75
— 3 0/0 nouveau	465 50	465 50
— 2 1/2 —	421 ..	419 50
Ouest 3 0/0 ancien	460 25	461 ..
— 3 0/0 nouveau	458 50	458 ..
— 2 1/2	.. ..	.. ..
Sud France 3 0/0	440 ..	444 ..
Andalous 3 0/0 1re serie	.. ..	269 ..
— 3 0/0 2e série	.. ..	268 ..
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	353 50	355 ..
— 3 0/0 2e —	.. ..	346 ..
— 3 0/0 3e —	355 ..	354 50
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	402 50	402 ..
— 3 0/0 2e —	398 ..	.. ..
Pampelune 3 0/0	.. ..	315 ..
Autrich. anc. 1re hyp.	440 ..	440 ..
— nouv. 1re hyp.	432 50	433 ..
Lombards	329 ..	325 25
Wagons-Lits	503 50	503 50
Suez 5 0/0	617 50	619 50
Suez 3 0/0	498 50	.. ..
Panama 5 0/0	.. ..	.. ..
— 3 0/0	.. ..	.. ..
— 4 0/0	.. ..	.. ..
Panama 1er série	.. ..	.. ..
— 2e —	.. ..	.. ..
— 3e —	.. ..	.. ..

BOURSE DE BRUXELLES
Fonds d'Etat et Lots

	Précéd. clôture	Cours du jour
Rente belge 3 0/0	99 75	99 60
Ville d'Anvers 1887	108 75	108 62
Anvers 1902	102 44	.. ..
Ville de Bruxelles 1895	109 50	109 63
Bruxelles 1902	108 50	109 25
Ville de Gand 1896	93 50	93 38
Lots Congo	77 88	77 ..
Banque Nationale	4587 50	4555 ..
Fond. Chemins Congo	4160 ..	4200 ..
Div. Tr. Bruxellois	717 ..	717 50
Angleur	494 ..	490 ..
Cockerill	1906 ..	1905 50
Ougrée	1457 50	1460 ..
Sarrebrück	9937 50	.. ..
Ambertines	950 ..	950 ..
Bernissart	625 ..	650 ..
Bois-d'Avroy	860 ..	850 ..
Boulonnage Central	475 ..	475 ..
Charbonnages Belges	725 ..	728 50
Chevaliers à Dour	.. ..	1790 ..
Espér. et Bonne-Fortune	642 50	650 ..
Fontaine l'Evêque	1610 ..	1635 ..
Gouffre	1375 ..	1360 ..
Grand-Buisson	.. ..	1090 ..
Grande-Machine	3350 ..	1952 ..
Hornu	2190 ..	2190 ..
Houillères-Unies	.. ..	2100 ..
Levant du Flénu	.. ..	2115 ..
Marchienne	725 ..	728 ..
Mariemont	2010 ..	1965 ..
Noel Sart Culpart	1240 ..	1290 ..
Nord de Charleroi	2375 ..	2362 ..
Patience Jeanjean	1290 ..	1300 ..
Produits au Flénu	2747 50	.. ..
Réunis de Charleroi	1675 ..	1685 ..
Sacré-Madame	3615 ..	3612 ..
Trieu-Kaisin	835 ..	845 ..
Asturienne	6670 ..	6700 ..
Métallo	.. ..	938 ..
Vieille-Montagne	905 ..	890 ..
Dyle et Batas	568 ..	562 ..
Espérance	900 ..	913 ..
Bonne-Espérance	1880 ..	1890 ..
Métropolitain	.. ..	537 ..
Tubes	555 ..	559 ..
Dniéprovienne	1700 ..	1677 ..
Métallurg. Russo-Belge	1172 50	1130 ..
Mécaniques et Locomot.	509 ..	520 ..

BOURSE DE LILLE

Aniche	1720 ..	1770 ..
Anzin	6295 ..	6325 ..
Bully-Grenay	5200 ..	5250 ..
— (500)	195 ..	105 ..
Bruay	850 ..	848 ..
Carvin	.. ..	.. ..
Carvin 1/5	290 ..	240 ..
Clarence	335 ..	.. ..
Courrières	.. ..	3450 ..
Crespin	95 ..	96 ..
Douchy	1121 ..	1130 ..
Dourges	329 ..	338 ..
Drocourt	3577 ..	.. ..
Escarpelle	1230 ..	1235 ..
Ferfay	1420 ..	1405 ..
Ferques	.. ..	314 ..
Flines	98 ..	95 ..
Lens	848 ..	850 ..
Lens (1000e)	84 ..	85 ..
Liévin	4875 ..	4900 ..
— (50e)	.. ..	162 ..
Ligny	585 ..	595 ..
Maries 30 0/0	.. ..	.. ..
Maries 70 0/0	2840 ..	2840 ..
Marly	.. ..	.. ..
Meurchin	22 ..	.. ..
Meurchin (5e)	2775 ..	2775 ..
Ostricourt	2201 ..	2205 ..
Thivencelles	750 ..	745 ..
Vicoigne (20e)	1270 ..	1265 ..
Drocourt	1975 ..	1950 ..
Dennin-Anzin	.. ..	.. ..
Campagnac	.. ..	.. ..
Azincourt	.. ..	.. ..

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, à Lille.

FEUILLETON DU 27 DECEMBRE. — N° 34

Aventures d'un Enfant de Paris

LE CHATEAU DU MAGNA

PREMIERE PARTIE
XXIII
Quand on est secrétaire...

Le marquis se promenait à grands pas avec fureur. Le muet, qui avait apporté la lettre, le regardait d'autant plus étonné qu'il ne comprenait rien à ses paroles.

— Personne, autre que le maréchal de Saxe et moi, n'a de pouvoir sur mes régiments ! poursuivit le marquis de Langevin, dont la fureur allait croissante. Je suis colonel-général des gardes-françaises et je ne permettrai à qui que ce soit, fût-ce à un prince du sang, de le prendre ainsi avec moi. Retournez dire à votre maître...

Le muet l'interrompit par une pantomime expressive. Il mit un doigt sur son oreille, un autre sur sa bouche et secoua tristement la tête.

Toute la colère du marquis s'évanouit.

— C'est vrai, dit-il, reprenant la dignité qui convenait à sa situation et à son rang